

CA du 12 mai 2011

Administrateurs présents: Anne, Antoine, Augustin, Claire, Emmanuelle, Geoffroy, Maria, Marie-Christine, Odile, Rémi.

Administrateurs excusés: Julie, Renée.

Salariées: Céline, Véronique, Marion.

Invités: Guillaume, Riquier.

Ordre du jour

- 1) Présentation du travail de Marion sur le local.
- 2) Présentation du travail des commissions par Riquier.
- 3) Prochain bureau.
- 4) pourquoi pas une banque coop et l'utilisation des logiciels libres?
- 5) Demande de Marion.
- 6) Revalorisation salariale.
- 7) animations.
- 8) Prochain CA.

1) Présentation du travail de Marion sur le local.

Présentation du contexte actuel, avec ses forces et ses faiblesses. La réflexion sur un changement est liée au déménagement de la MRES.

Question: suivre la MRES ou non.

Au vu de son analyse de la situation présente, Marion propose deux hypothèses pour l'avenir de Rdb:
1/ rester à la MRES (en attendant son déménagement futur?) et embaucher un salarié en contrat aidé (20h) pour améliorer les conditions de travail.

2/ envisager un changement de local (déménager hors de la MRES) qui inclurait aussi un recrutement et un développement de l'activité de Rdb".

Présentation de ce qu'il serait possible d'améliorer en restant dans le local actuel:

Normes, amélioration du travail des salariées, ouverture plus fréquente du magasin, à condition d'embaucher un salarié supplémentaire à 20 h. Mais solution temporaire: la MRES déménagera tôt ou tard, et les problèmes liés à l'étroitesse actuelle du local ne seront pas résolus.

Que représenterait le changement de local?

Local adapté dans ses dimensions, magasin ouvert 39 h par semaine pour couvrir les frais et l'embauche d'autres salariés (embauche de deux salariés supplémentaires à 20 h). Les charges augmentent.

Nouvel équipement neuf coûterait environ 20000 euros. Moins cher si d'occasion.

Le nombre d'adhérents pourrait doubler.

Avantages: création d'emplois, mise aux normes.

Inconvénients: éloignement du réseau, risque du changement.

Débat: quitterait-on les locaux de la MRES? Pas nécessairement. On peut conserver un bureau.
Si plus de salariés, qui dirige, qui est responsable? Peut-on envisager l'implication des adhérents?

Le prochain CA portera sur cette question d'un éventuel nouveau local.

2) Présentation du travail des commissions par Riquier.

- Suivi du chargé d'étude: ça marche plutôt bien. Marion est encadrée.

- Vie associative. Guillaume propose de s'occuper des cotisations et du fichier adhérents. La meilleure manière d'améliorer le système est de passer par numérisation: refondre le site web: quel langage? Quel hébergement? Quelle adresse?

Le CA vote pour SPIP (langage), l'autre.net (hébergeur, 23 € par an) et robindesbio.org (adresse).

Une fois l'installation faite, il faudra un adhérent qui s'occupe du site environ 3 h par mois. Une formation à l'outil sera nécessaire.

Question: cela résoudra-t-il le problème des cotisations non réglées? Pas complètement, mais permettra de relancer ceux qui n'ont pas cotisé et de cibler davantage les personnes à responsabiliser. Rétablir les cartes? Evaluer dans quelques mois l'efficacité du dispositif.

- Relais fonction interne: en cours actuellement, définition du travail des salariées, recherche d'une convention.

- Soutien à l'agriculture locale. En lien avec le travail de Marion. Première réunion la semaine prochaine. Geoffroy y sera, en tant que membre du CA. Marion a déjà réfléchi à une charte.

- Essaimage. Reprendre le travail de Marion. Pas lancée pour l'instant. Attendre encore un peu.

3) Prochain bureau.

Lundi 23 mai à 18 h.

4) pourquoi pas une banque coop et l'utilisation des logiciels libres?

Il y a un aspect pratique à être au Crédit Mutuel: Irène habite à côté, c'est facile pour encaisser les chèques.

Pourquoi pas deux banques? Crédit Coopératif sur lequel on mettrait l'actuel livret bleu (environ 25000 euros) du Crédit Mutuel.

Antoine: se poser la question de savoir ce que ça change vraiment.

Augustin se renseigne.

5) Demande de Marion

Marion souhaite être payée de ses congés payés plutôt que les prendre. Si on peut le faire légalement, le CA est d'accord.

6) revalorisation salariale.

Augmenter de 4 % semble raisonnable au vu du coût de la vie, des conditions de travail et des comptes de l'association. L'augmentation serait effective au premier juillet 2011. Il faudrait prendre le temps d'un bilan avec les salariées. Le bureau s'en occupe.

7) animations

Small is beautiful le 25 juin, en collaboration avec Terre de Liens à Saint Sauveur. Il n'y aurait pas de frais. Faire un atelier conserves dans ce cadre?

Auberge espagnole le 17 juin, au parc JB Lebas s'il fait beau, après une discussion sur les labels.

Braderie: la refaire? Oui, mais y a-t-il les énergies pour? Marie-Christine fait un appel aux adhérents.

8) Prochain CA

Jeudi 16 juin à 20 h à la MRES.